

Port-de-Bouc, le 15 mai 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020 - 11H

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil Municipal qui se déroulera le :

23 Mai 2020 à 11 heures

Conformément aux dispositions de l'article 10 de l'Ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, cette séance se déroulera à **huis clos à la Salle GAGARINE**, 30 rue C. Nedelec 13110 Port-de-Bouc.

Néanmoins, afin d'assurer la publicité des débats, la séance sera retransmise en direct sur internet.

Conformément aux dispositions gouvernementales applicables, toutes les mesures sanitaires seront prises pour assurer la sécurité de tous. A cet effet, je vous saurai gré de bien vouloir respecter les règles de distanciation sociale et d'appliquer les gestes barrières. Des masques et du gel hydroalcoolique seront à votre disposition.

L'Ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des Adjoints

Vous en souhaitant bonne réception,

Recevez, **Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue**, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



LE MAIRE DE PORT DE BOUC
Patricia ROSSINI

